LE RÔLE DE L'EXCEPTION DANS LA DISSOCIATION DES NOTIONS

Alice TOMA
Université Libre de Bruxelles, GRAL[1]
alice_toma@yahoo.com

Abstract:
The dissociation of concepts is an essential part of argumentation. The interpretation and reinterpretation of a concept leads, in general, to the dissociation of concepts. The argumentative conflict becomes a language conflict. We first present and discuss the sense given to the dissociation of notions by the Brussels school, starting with Perelman & Olbrechts-Tyteca, continuing with Marc Dominicy and Emmanuelle Danblon, following also the echoes generated especially in M. A. van Rees of the Amsterdam school. Is the notion of dissociation of concepts used without being prescriptive? Does the dissociation of concepts retain – following a critical movement – the positive part of the ethical standard by removing the negative part rejected by the*universal audience*? Or is the dissociation of concepts useful to establish whether an argument is valid or false? Which epistemology of the argument? In a second step we focus on a mechanism that seems to lead to the dissociation of notions, the exception, and propose also an analysis of its textual linguistic features.
Keywords: dissociation of concepts, arguments, exceptions, textual linguistic, modern societies, freedom of thought, rhetoric.

Rezumat:
Disocierea noţiunilor este o procedeu esenţial în argumentare. Interpretarea şi reinterpretarea unui concept conduce, în cele mai multe cazuri, la o disociere de noţiuni. Conflictul argumentativ este redus la un conflict de limbaj, între cuvinte. În prima parte

[1] This work was supported by the strategic grant POSDRU/89/1.5/S/62259, Project „Applied social, human and political sciences. Postdoctoral training and postdoctoral fellowship in social, human and political sciences" cofinanced by the European Social Fund within the Sectorial Operational Program Human Resources Development 2007-2013. This work was supported by the strategic grant POSDRU/89/1.5/S/62259, Project „Applied social, human and political sciences. Postdoctoral training and postdoctoral fellowship in social, human and political sciences" cofinanced by the European Social Fund within the Sectorial Operational Program Human Resources Development 2007-2013. Je remercie vivement Mme Prof. Emmanuelle Danblon pour mon stage intégré chaleureusement dans le groupe GRAL à l'ULB.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

sunt prezentate accepţia pe care disocierea noţiunilor o are în cadrul şcolii de la Bruxelles (începând cu Perelman & Olbrechts-Tyteca şi continuând cu Marc Dominicy şi Emmanuelle Danblon) şi ecourile sale în alte şcoli, în special la M. A. van Rees, şcoala de la Amsterdam. Noţiunea de „disociere a noţiunilor" este utilizată argumentativ, fără intenţii normative. Disocierea noţiunilor este necesară pentru a menţine, în urma unei interpretări critice, partea pozitivă a normei prin eliminarea părţii negative, care nu este acceptată de *auditorul universal*? Sau stabileşte dacă un argument este valabil sau fals? Ce epistemologie a argumentului? În partea a doua este analizat un mecanism care pare a fi la baza disocierii noţiunilor.
Cuvinte cheie: disocierea noţiunilor, argument, excepţie, lingvistică textuală, societăţi moderne, libertate de gândire, retorică.

La dissociation des notions est une partie essentielle de l'argumentation, car « l'activité d'argumentation exige parfois que les normes théoriques soient réévaluées à la lumière de normes pré-théoriques dont on les suppose issues. Il s'agit là d'un travail qui consiste à revivifier la norme quand son application à un nouveau cas particulier crée une incompatibilité. » (Danblon 2002 : 150). Pour ce faire on se donne comme tâche une interprétation de la norme qui est réduite, en dernière instance, à l'interprétation de certaines notions clés qui se trouvent derrière la norme. L'interprétation et la ré-interprétation d'une notion revient, dans la plupart des cas à une dissociation des notions. « L'argumentation sur les normes consiste à revivifier la norme quand son application à un nouveau cas particulier crée une incompatibilité. » (Danblon 2002 : 150). L'incompatibilité est vraisemblable et non réelle, dans les termes perelmaniens. La compatibilité norme – cas particulier est reconstruite par une dissociation du concept général dans lequel on découvre une exception compatible ou comptabilisable avec la norme. « L'argumentation sur les normes consiste à redonner du sens à la Lettre d'une règle, ou d'une loi, en retournant à son esprit : c'est ce qui se passe lorsque nous disons qu'il faut 'redonner du sens aux mots'. » (Danblon 2002 : 150). Le conflit argumentatif est traduit en un conflit langagier, entre les mots. Et à ce niveau-là, grâce à la polysémie, à la connotation, au sens figuratif (métaphorique), le conflit est résolu. « Ce travail argumentatif permet ensuite de réaffirmer les valeurs les plus profondes de la société. La référence à l'Esprit des règles et des lois constitue donc un garde-fou pour la rationalité des normes et propositions théoriques. » (Danblon 2002 : 150). La réinterprétation des mots pour la conservation des normes assure

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

l'équilibre nécessaire dans les sociétés modernes entre une certaine conservation de la tradition et la liberté de pensée qui, à l'aune de la tradition normative reste dans un cadre déontique préétabli et ne dépasse pas les limités déontologiques généralement admises.

J'essaie, dans un premier temps, de proposer un portait de l'acception donner à *la dissociation des notions* par l'école de Bruxelles, en commençant par Perelman & Olbrechts-Tyteca et continuant avec Marc Dominicy et Emmanuelle Danblon, tout en suivant ses échos en dehors de ses origines, surtout chez M.A. van Rees, l'école d'Amsterdam. Est-ce que la notion de *dissociation des notions* fait partie de l'usage sans être normative (Bruxelles) ? Est-ce que la dissociation des notions est nécessaire pour garder, suite à un mouvement critique, la partie positive éthique de la norme en enlevant la partie négative qui n'est pas acceptée par l'auditoire universel ? Ou bien la dissociation des notions permet d'établir si un argument est valide ou fallacieux ? Quelle épistémologie de l'argumentation ?

Je me concentre, dans un deuxième temps, sur un mécanisme qui me semble être à l'origine de la dissociation des notions, l'***exception***, tout en analysant ses caractéristiques linguistiques. La notion de *notion* y trouve une place importante. Cette analyse prend pour exemple le discours scientifique. Est-ce que la dissociation des notions est une distinction dans le sens coserien ? Pourquoi on introduit la dissociation des notions ? Est-ce qu'il y a une opération opposée à la dissociation des notions ? Les dissociations des notions sont éphémères, elles vivent seulement pour un cas particulier ou bien, une fois une dissociation établie elle peut se généraliser ? Est-il nécessaire, utile, possible d'envisager une typologie des dissociations des notions ?

1. Une approche argumentative de la dissociation des notions

Les auteurs du *Traité* Perelman & Olbrechts-Tyteca se déclarent anticartésiens et accordent un statut privilégié au désaccord qui nourrit toute discussion. Le rôle de l'argumentation n'est pas d'aboutir à un consensus, mais de prendre une décision. Ils proposent une typologie des arguments qui se veut hors des genres aristotéliciens. Une classification des arguments perelmaniens comprend deux catégories: les *procédés de liaisons* et les

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

procédés de dissociation[2]. Ces procédés[3] sont présentés soit dans le processus d'encodage, soit dans le processus de décodage, soit tout le long du canal de communication, de l'émetteur jusqu'au récepteur, sous même forme au pas. Au niveau logico-linguistique, dans le cas de la rupture de liaison, on a deux notions différentes qui sont associées par l'autre (le récepteur) d'une manière indue, fait qui est démontré par l'émetteur pour assurer la rupture nécessaire à une bonne interprétation, « juste », « correcte » jugée unique dans une certaine situation. Dans le cas de la dissociation des notions, au contraire, on part d'une seule notion qui est divisée en deux notions séparées, notions entre lesquelles il y a – dans la plupart des cas – un rapport de type : l'objet et son exception, un rapport oxymoronique. Un cas intéressant de chevauchement entre la rupture de liaison et la dissociation des notions que je signale seulement en passant est la tautologie du type *Une femme est une femme*. Emmanuelle Danblon (2005) souligne qu'il y a plusieurs processus impliqués dans ces mécanismes d'argumentation: logiques, rhétoriques, psychologiques, processus qu'il faut bien distinguer.

Pour Perelman & Olbrechts-Tyteca « La dissociation des notions, comme nous la concevons, consiste dans un remaniement plus profond, toujours provoqué par le désir de lever une incompatibilité, née de la confrontation d'une thèse avec d'autres, qu'il soit question de normes, de faits ou de vérités. Des solutions pratiques permettent de résoudre la difficulté sur le plan exclusif de l'action, d'éviter que l'incompatibilité se présente, de la diluer dans le temps, de sacrifier une des valeurs qui entre en conflit, ou les deux. La dissociation des notions correspond, sur ce plan pratique, à un compromis, mais elle conduit, sur le plan théorique, à une

[2] Lorsqu'ils en viennent à étudier les « techniques argumentatives », Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988: 255-258) distinguent, en premier lieu, entre « procédés de liaison » et « procédés de dissociation ». (Dominicy 2007: 29).

[3] « Psychologiquement et logiquement toute liaison implique une dissociation et inversement : la même forme qui unit des éléments divers en un tout bien structuré les dissocie du fond neutre dont elle les détache. Les deux techniques sont complémentaires et toujours à l'œuvre en même temps ; mais l'argumentation grâce à laquelle le donné est modifié peut mettre l'accent sur la liaison ou la dissociation qu'elle est en train de favoriser, sans expliciter l'aspect complémentaire qui résultera de la transformation recherchée. Parfois les deux aspects sont simultanément présents à la conscience de l'auteur qui se demandera sur lequel il vaut mieux attirer l'attention. » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 256 apud Danblon 2005 : 83).

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

solution qui vaudra également dans l'avenir parce que, en restructurant notre conception du réel, elle empêche la réapparition de la même incompatibilité. » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 552-553 apud Danblon 2005 : 85). Par rapport à la rupture de liaison, la dissociation de notions est considérée comme un processus plus profond. Effectivement, il me semble que, dans les termes danbloniens, si la rupture de liaison se passe seulement au niveau des normes théoriques, la dissociation des notions implique les deux niveaux : le niveau des normes pré-théoriques – où il est possible de « voir » deux notions dans une seule notion – et le niveau des normes théorique – où il y a au début une seule notion, la notion mère, à côté de laquelle on introduit une notion fils, mais ce fait est possible seulement après avoir passé par le niveau des normes pré-théoriques. Au niveau des normes théoriques on sacrifie une valeur (par exemple l'obéissance), mais pour la remplacer par une autre valeur, supérieure (la désobéissance éthique). Cette hiérarchisation des valeurs et leur naissance, l'apparition de la paire de notions (par exemple, l'obéissance aveugle et la désobéissance éthique) n'est pas possible au plan des normes théoriques, mais, en revanche, elle est possible au plan des normes pré-théoriques. Une fois la dissociation produite, au plan pré-théorique, il est possible de l'introduire au plan théorique et de la garder pour l'avenir, pour le traitement d'autres cas particuliers semblables. Au niveau du cas particulier on est confronté à des normes, des faits ou des vérités – en dernière analyse, toutes étant des notions (pratiques, juridiques). Cette dissociation pratique des notions est possible grâce aux mécanismes langagiers, au fait que l'analyse est réductible à une notion. Autrement dit, la dissociation pratique des notions est une fonction de la dissociation, un type de dissociation parmi les autres dont je vais présenter par la suite la dissociation scientifique.

Une série de questions s'élève après cette première définition de la dissociation des notions : Quelles sont les notions susceptibles de dissociation ? Quelles sont précisément les étapes du processus de dissociation : il suit toujours les mêmes pas ou non? On parle d'une seule dissociation ou pas ? Est-ce qu'il y a des dissociations successives ou simultanées – c'est-à-dire – est-ce qu'il y a des dissociations de la dissociation des notions ? Est-ce elle est soutenable, la distinction entre la dissociation des notions en société et la dissociation des notions en sciences (dans le discours scientifique) ? Est-ce que la dissociation des notions est toujours accompagnée d'une évaluation des notions engendrées ?

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

Quant aux effets de la dissociation des notions sur la vision du réel et dans l'argumentation elle-même, Emmanuelle Danblon 2005 introduit la notion de *critique* (v. plus loin).

2. Une approche critique de la dissociation des notions

Normalement, les études de la *dissociation des notions* commencent par Perelman & Olbrechts-Tyteca. Marc Dominicy montre comment ce concept fait partie d'une formation que Perelman avait de Dupréel, qui, à son tour, l'héritait de Berthelot. La dissociation des notions fait partie d'une pratique philosophique.

« Dupréel connut le pragmatisme américain (cf. Berthelot 1922) et la première philosophie mathématique de Bertrand Russell (Russell 1903). Mais il lui doit surtout une aversion durable (et nullement originale) pour le darwinisme, une tendance néohégélienne à identifier les objets d'après les relations (nécessairement « internes ») qu'ils entretiennent les uns avec les autres, et surtout une inclination à penser les problèmes philosophiques par l'entremise de notions dissociées, dont les deux composantes se déterminent réciproquement. Ainsi, dans un de ses premiers articles, Dupréel loue Berthelot d'avoir adopté un « procédé de dissociation » qui, à partir des diverses théories examinées, dégage une série de thèses regroupées par couples (Dupréel 1909: 196-197). » (Dominicy 2007: 2-3).

A côté de la ***notion dissociable*** j'ajoute, pour une caractérisation par négation, la *notion consistante* :

« Relativement à une clause searlienne abrégée « X est compté comme un Y », l'idée ou notion Y est d'autant plus « consistante », pour Dupréel, que son interprétation ne varie pas d'après le contexte: « Une notion consistante est celle qui conserve exactement le même sens dans tous les discours, raisonnements, méditations où elle est employée » (1956: 389; cf. aussi 1939a: 181-188; 1968a: 24-29, 92-94). » (Dominicy 2007: 13).

Marc Dominicy, en reprenant les idées de Perelman et Olbrechts-Tyteca, caractérise la dissociation des notions comme une stratégie argumentative, de nature cognitive et rhétorique qui vise à éliminer une confusion due à un amalgame de notions dans une conception *désignée par une même notion*, notion qui, j'ajoute ici, est la couche sémantique d'un lexème. Donc la dissociation des notions, au niveau langagière part d'un seul mot.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

« Lorsque nous avons présenté la typologie des arguments, nous avons mentionné les

« procédés de dissociation», qui ont « pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser, des éléments considérés comme formant un tout ou du moins un ensemble solidaire au sein d'un même système de pensée » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988: 255-256). En réalité, l'ensemble de ces procédés se laissent ramener à un seul schème argumentatif:

la « dissociation des notions » (1988: 550-609; cf. Danblon 1999a; 2002a: 120-128; 2002b; 2004a; 2004d; Dominicy 1993; 2002a; 2004b; Dominicy, Michaux et Kreutz 2004; Herman et Micheli 2003). Cette stratégie, à la fois rhétorique et cognitive, « présuppose l'unité primitive des éléments confondus au sein d'une même conception, désignés par une même notion », mais elle « détermine un remaniement plus ou moins profond des données conceptuelles qui servent de fondement à l'argumentation » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988: 551). En d'autres termes, elle permet de fonder une conclusion opposée à celle de son adversaire (potentiel ou effectif) par le biais d'une réinterprétation parfois radicale des données factuelles. » (Dominicy 2007: 39).

La dissociation des notions fonctionne au niveau rhétorique en accord avec le couple apparence vs réel et au niveau épistémologique conformément au couple esprit-lettre – fait que Marc Dominicy reprend des travaux d'Emmanuelle Danblon. Il souligne que la direction vers la notion privilégiée n'est pas toujours la même, mais la préférence pour une part ou l'autre du couple varie[4].

3. Une approche rhétorique de la dissociation des notions

Dans le cas des genres judiciaire et délibératif, la notion clé de la norme ou la notion cachée derrière la norme est une notion éthique. Les deux couches de la norme – le texte formulé et la notion clé éthique – sont théorisées par Emmanuelle Danblon sous les concepts de *norme théorique*

[4] « Pas davantage que Dupréel ou qu'Olbrechts-Tyteca, le Perelman rhétoricien n'a tiré de cela la conclusion qui s'impose: à savoir que certaines dissociations déboucheront sur une défense de la lettre au détriment de l'esprit, ou de l'apparence vis-à-vis de la réalité. Car des cas, de privilégier le terme réputé « inférieur » (Perelman 1990: 553-555). On pourrait qualifier d'« argument par résignation » toutes les justifications « pragmatiques » qui donnent une raison de renoncer à un certain « idéal » au seul motif que l'attitude inverse ferait payer un prix trop lourd aux personnes ou aux communautés en cause (Dominicy 2002a; 2004b). » (Dominicy 2007: 41).

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

et *norme pré-théorique*. « Il faut donc postuler que les normes pré-théoriques – qui représentent, en un sens, l'*esprit* des théories – ont pour contenu des notions 'floues', non (obligatoirement) exprimées linguistiquement, et qui sont censées renvoyer à des sentiments universels tels que le sentiment d'équité. » (Danblon 2002 : 118). Le passage des normes pré-théoriques aux normes théoriques se réalise par le passage de l'iconique/ indiciel au symbolique au niveau du mode de (re)présentation ; de l'effabilité à l'argumentabilité au niveau du critère de rationalité et du psycho-cognitif au épistémologique au niveau du mode épistémique. Ce passage est réversible et le chemin inverse suit le principe de nécessité qui impose le respect de l'éthique, du juste, du moral qui est cerné, identifié grâce/ et accepté par l'auditoire universel. Ce chemin est assuré par la *dissociation des notions*.

La technique argumentative de *dissociation des notions* apparaît dans le traité de Perelman & Olbrechts-Tyteca comme un procédé qui « détermine un remaniement plus ou moins profond des données conceptuelles qui servent de fondement à l'argumentation ». (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1998: 551, apud. Danblon 2002:121). La dissociation apparaît dans l'argumentation philosophique, dans l'argumentation juridique, mais aussi dans l'argumentation pratique. Je vais donner plus loin l'exemple de dissociation des notions dans le discours scientifique mathématique.

Dans l'argumentation pratique, la notion qui se cache derrière une dissociation de notion constitue l'expression de l'*homonoia*. Emmanuelle Danblon donne l'exemple de la liberté avec la dissociation entre « liberté responsable » qu'on valorise et la « liberté aveugle » qu'on disqualifie. Elle montre qu'il ne s'agit pas d'une distinction entre l'*apparence* et la *réalité*, comme les auteurs du *Traité* semblent accepter[5] en prenant pour cadre une conception platonicienne de la connaissance où l'on postule « une parenté iconique ou analogique entre les faits et les normes.» (Danblon 2002 : 122). Il s'agit d'une distinction entre l'*esprit* et la *lettre*. « Les notions qui vont

[5] „Pour Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988: 556-561; cf. aussi Perelman 1989: 94-97, 113-114, 343-344, 458), il existe un « prototype de toute dissociation notionnelle, à cause de son usage généralisé et de son importance philosophique primordiale: il s'agit de la dissociation donnant lieu au couple "apparence-réalité" ». […]De toute évidence, cette analyse procède de la distinction dupréelienne entre « jugements de réalité » et « jugements de valeur » (Perelman 1989: 91-97)." (Dominicy 2007: 39-40)

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

subir une dissociation ne représentent pas des faits bruts, mais des normes, c'est-à-dire des faits sociaux. Dès lors, le critère qui doit présider à leur dissociation ne saurait être celui de l'apparence et de la réalité ; il faudra choisir un critère tel que celui de la *validité* de la convention qui fonde l'assignation de fonction. » (Danblon 2002 : 122). Peut-être faudrait-il ajouter ici encore un paramètre supplémentaire : les faits sociaux sont des faits instables, en continue évolution, plus ou moins accélérée, de sorte que, la dissociation pourrait, dans certains cas, être un fait équivalent d'un changement social qu'on accepte à partir d'un certain moment, le moment même de la dissociation[6]. Mais, je dois souligner que c'est seulement une hypothèse et, en plus, elle n'est pas généralisable. Un autre aspect – sur lequel je reviendrai par la suite – vise le côté linguistique de la dissociation. C'est un aspect vers lequel tend Emmanuelle Danblon quand elle parle de la *fiction discursive* : « En bref, il me semble que les auteurs du *Traité* n'ont pas su séparer clairement, dans leur description théorique de la dissociation, les trois niveaux que je tente de distinguer ici : les catégories éthiques pré-théoriques, les catégories normatives et théoriques, et le 'comme si' qui rend aux normes un caractère d'évidence, grâce à la fiction discursive. Lorsqu'on présente le résultat d'une dissociation, on parlera, par exemple, de *liberté apparente* et de *liberté réelle* ; ce faisant, l'évidence discursive simulera parfaitement la nécessité : 'il n'y a qu'une liberté, c'est la liberté réelle'. » (Danblon 2002 : 123).

Pour proposer le couple *Esprit* - *Lettre*, Emmanuelle Danblon[7] remonte à la théorie de Protagoras conformément à laquelle « ce dont les

[6] « Les normes sont donc 'testées' par la Cité. Si la norme entre (partiellement) en conflit avec les faits qu'elle est censée subsumer, elle échoue au test ; et de cet échec naît une nouvelle norme, mieux *adaptée* aux faits. Un tel vocabulaire à connotation darwinienne nous permet au passage de souligner, à travers cette dynamique, un rapprochement entre l'évolution culturelle, linguistique et épistémologique de l'homme, et son évolution biologique, même si la première se déroule à un rythme bien plus rapide que la seconde» (Tomasello : 1999). (Danblon 2002 : 125).

[7] « Emmanuelle Danblon (1999; 2002a: 123; 2002b; 2004a) a formulé une hypothèse ingénieuse qui explique
ce balancement. Selon elle, la dissociation entre l'esprit et la lettre, et celle entre la réalité et l'apparence, joueraient deux rôles complémentaires: la première servirait à établir les bases épistémologiques du raisonnement; la seconde en assurerait le caractère persuasif auprès de l'auditoire. Dupréel, comme le Perelman rhétoricien, ou comme Olbrechts-Tyteca, auraient donc méconnu la différence qu'il convient de maintenir entre une valeur donnée et le potentiel de persuasion qui est le sien. » (Dominicy 2007: 40).

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

hommes décident c'est un travail sur les normes – un travail que l'on peut considérer comme la base même de toute argumentation. » (Danblon 2002 : 124). Partant de cette prémisse Emmanuelle Danblon montre que la dissociation des notions n'opère pas au niveau ontologique, mais au niveau épistémologique. « La dissociation des notions apparaît ainsi comme une technique centrale, dont la portée n'est pas ontologique mais épistémologique. Dès lors, le couple prototypique à la source de toute dissociation ne saurait, en aucun cas, être formé par l'*apparence* et la *réalité* qui, au plan philosophique, relèvent d'une critériologie ontologique. C'est pourquoi, la dissociation des notions, comme technique de travail sur les normes, doit avoir à sa source le couple philosophico-juridique de l'*Esprit* et de la *Lettre*. Dès ce moment, la nature épistémologique du critère s'impose à nous. ». (Danblon 2002 : 124). La Lettre est au niveau de la norme théorique, de la loi tandis que l'Esprit se place au niveau de la norme pré-théorique, de la loi morale, éthique. Cette dernière s'associe à une hiérarchisation des normes et des règles, hiérarchisation qui prend naissance grâce à la conscience individuelle, à la responsabilité, à l'humanité et à l'émotion de l'individu. Emmanuelle Danblon donne l'exemple du cas Eichmann et fait la dissociation entre *désobéissance aveugle* et *désobéissance éthique* qui est l'objet d'un éloge. Le principe d'obéissance doit être gardé, en lui ajoutant, comme exception[8], comme appendice nécessaire, la *désobéissance éthique*[9].

Au niveau social et philosophique, j'ajoute par la suite le niveau linguistique – important dans la dissociation des notions scientifiques et pas seulement. La question qui apparaît serait : la dissociation des ***notions philosophiques***, la dissociation des ***notions pratiques*** (juridiques, des normes) et la dissociation des ***notions scientifiques*** constituent un concept unitaire ou plutôt des concepts différents ? En d'autre termes, et pour

[8] « Dès lors, si l'obéissance est une norme, la *désobéissance éhtique* ne peut être qu'une exception à cette norme ; or, seule une attitude exceptionnelle mérite l'éloge. » (Danblon 2002 : 128).

[9] « En effet, le principe d'obéissance se trouve dissocié suite à un retour à l'éthique qui suscite un *éloge de la désobéissance*. Le terme supérieur de la dissociation, la *désobéissance éthique* – on parle également de *désobéissance civique* – peut, à bon droit, s'utiliser dans le délibératif ou dans le judiciaire, comme une justification désormais intégrée à l'ensemble des normes théoriques. Mais son éloge, et le blâme de l'obéissance aveugle, effacent tout ce que le travail de dissociation a pu avoir de pénible ou d'incertain, par la vertu de l'évidence discursive produite par le 'comme-si'. » (Danblon 2002 : 128).

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

transformer en métalangage notre propre objet d'étude : est-ce qu'il est nécessaire de dissocier des notions ou non ?

La dissociation des notions pratiques s'appuie sur une démarche critique. Comme toute critique, cette démarche est difficile à être mise en œuvre, car elle doit garder un équilibre entre le plan théorique des normes sociales relativement figées et le plan pré-théorique, des principes éthiques dont la valeur est hiérarchiquement supérieure aux normes sociales conventionnelles. L'effet de la dissociation des notions est ressenti, dans un premier temps comme menaçant pour la société qui voit mises en péril ses règles immédiates de conduite civique : « l'effort de critique qui préside à tout processus de dissociation doit simultanément présupposer que la société sociale est complexe, conventionnelle et non définitive. On ne se contente pas d'affirmer que les adversaires se trompent car ils n'ont pas accès à la réalité telle qu'elle est. On demande à la communauté d'envisager les conséquences pratiques de la façon dont seront appliqués les principes et les valeurs auxquels la communauté adhère. » (Danblon 2005 : 86). La critique s'applique aux normes, pas aux faits. « Par les qualifications platoniciennes de l'apparence et de la réalité, on feint alors d'insérer l'ordre des faits à l'intérieur de celui des normes. Il s'agit d'une présentation rhétorique, mais celle-ci est maintenant séparée du travail argumentatif. Personne ne s'y trompe et l'on sait que les bases institutionnelles ont été ébranlées. Le couple philosophique de l'apparence et de la réalité concerne donc davantage la présentation rhétorique du produit de la critique que le travail proprement argumentatif de dissociation. Dès lors que les notions expriment des normes et des conventions, on distinguera de préférence entre l'esprit et la lettre. Ce faisant, on dissociera entre, d'une part, une conception rigide, qui applique aveuglément la lettre d'une norme ou d'un principe et, d'autre part, une application plus souple, plus intelligente qui se souciera de renouer avec l'esprit du principe qui est mis en discussion. » (Danblon 2005 : 88).

Enrichis de la notion de *critique*, on revient sur le couple perelmanien *apparence – réalité* et Emmanuelle Danblon montre sa valeur exclusivement philosophique et non pas pour la raison pratique, comme le prétendaient les auteurs: « Si la réalité est unique et immuable et les apparences toujours trompeuses, la critique ne demande ni prudence ni modération, mais au contraire l'exactitude qu'exige la description du réel. […] À travers la mise en avant du couple philosophique de l'apparence et de la réalité, s'opère un passage de la sphère du juridique à celle du

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

philosophique dont les conséquences pour la théorie de l'argumentation ne sont pas minces. Chez Perelman, la volonté unilatérale de fonder la raison pratique, se transforme à son insu, en un idéal de raison philosophique qui va naturellement puiser les critères de sa rationalité dans le reflet du réel. » (Danblon 2005 : 87).

Si je m'arrête maintenant un instant au niveau ***linguistique*** de l'analyse de la dissociation, je proposerai la distinction entre le plan ***sémantique***, plus abstrait, et le plan ***lexical*** ou ***lexico-syntaxique***, plus concret. Sur le plan sémantique la dissociation de notions ne se différencie pas beaucoup de la rupture de liaison, fait remarqué par Emmanuelle Danblon : « Au niveau des productions linguistiques, il s'avère souvent difficile *a priori* de différencier la rupture de liaison – comme accusation d'amalgame – et la dissociation des notions – comme processus profond de critique – car, dans tous les cas, l'orateur présentera les choses 'comme si' elles étaient évidentes. Dans le premier cas, il les présentera comme évidentes car il entend convaincre l'auditoire que sa vision du réel est la seule qui soit acceptable. Dans le second, il cherchera à faire évoluer les principes de la raison pratique. » (Danblon 2005 : 88). Pour me prononcer sur ce qui se passe au niveau lexico-syntaxique, je reviendrai après une analyse plus fine d'un exemple concret.

4. Une approche textuelle de la dissociation des notions.

4.1. Exception ou incompatibilité. La formalisation des exceptions

La dissociation des notions apparaît comme procédé nécesaire pour enlever une situation conflictuelle, une situation de crise. Le conflit est généré par la confrontation entre deux valeurs qui sont toutes les deux acceptées par la communauté, l'auditoire universel. Pour ne pas sacrifier une des valeurs en conflit, il faut recourir à une technique de compromis. (v. Perelman & Olbrechts-Tyteca 2000 : 262-276 apud. Herman et Micheli 2003 : 13/ 21). La dissociation des notions opère, dans un premier temps, une hiérarchisation des valeurs, dans un deuxième temps, une ré-interprétation d'une des valeurs et, dans un troisième temps, une réconciliation des valeurs en conflit, grâce à cette ré–interprétation. Je dirais que la dissociation des notions comprend trois étapes :

- une étape cognitive qui impose l'identification des valeurs, des faits, des notions en conflit ;

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

- une étape épistémologique, théorique, linguistique qui présuppose la re-définition d'une des notions en conflit ;
- une étape pratique qui apporte la réconciliation, le compromis et résout le conflit.

Le conflit ne provient pas du manque d'accord sur une valeur, mais de l'incompatibilité de cette valeur avec la situation. C'est le contexte qui impose l'***enrichissement oxymoronique*** de la notion. Au plan logico-linguistique cet enrichissement revient à l'explicitation d'une ***exception*** incluse dans une des notions en conflit. La question qui se pose du point de vue logique est si l'exception fait partie ou non de sa notion-source. Les logiques formelles essaient d'en trouver des réponses.

Je présente deux propositions de formalisation des exceptions, avancées par Hans Reichenbach (1966) et McCawley (1981) qu'on va dans un deuxième temps analyser et critiquer.

Dans McCawley je trouve l'exemple :

(i) All but three presidents were crook.

□*(∃M: ∧ x:x*□*((∈M) (x is a president), No (M, 3))(∀y:*□ *∧(y is a president, ~ (y∈M))) (y was a crook)*

ou avec les connecteurs entre les arguments :

□*(∃M: ((∀x:x ∈ M) (x is a president) ∧ No (M, 3)) (∀y*□ *: (y is a president ∧ ~ (y∈M)))(y was a crook)*

Remarquons que McCawley fait remonter l'exception sur un verbe de croyance, plus haut dans l'arbre logique. Si l'on veut paraphraser sa formule, le sens en serait : "je peux dire de tous les éléments d'un ensemble, sauf trois, que *p*" (cf. Fig. 1.) :

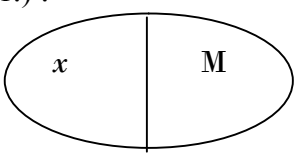


Fig.1. Ensemble

$\forall x\, p(x) \rightarrow$ on voit bien que la prédication est valable pour x – M, mais on ne dit rien de M c'est-à-dire justement des exceptions. La formule

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

réductionniste de McCawley n'est donc pas à même de rendre compte des exceptions.

Reichenbach :

(ii) All soldiers except the wounded were withdrawn.

$[f(x)\ ex\ g(x)] \supset h(x) = def\ [f(x).\neg g(x) \supset h(x)]\ .\ [f(x).g(x) \supset \neg\ h(x)]$
$[f(x)\ ex\ g(x)] \supset h(x) = def\ f(x) \supset [g(x) \vee_{excl} h(x)]$[10]

La formule de Reichenbach, déjà meilleure que celle de McCawley, met l'exception sous la négation de la prédication : selon lui, tout ce qu'on peut dire du sous-ensemble des exceptions est qu'il est $\neg\ p$ (cf. fig.2) :

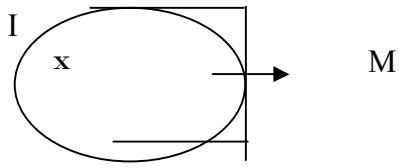


Fig.2

$\forall x,\ x \in I \rightarrow p(x)$
$\forall x,\ x \in M \rightarrow\ p(x)$ *où* $M \cap I = \emptyset$

La formalisation est une façon de transcrire une grille conceptuelle ; c'est une opération puissante qui constitue un important instrument linguistique, mais elle présente le risque de perdre la vraie valeur du langage naturel, le profil de la communication. La formule obtenue est bien construite si l'on peut en tirer un énoncé déclaratif qui a une valeur de vérité mais nous avons vu dans les exemples ci-dessus qu'il y a des éléments sémantiques que la formule ne peut pas inclure.

Je reviens à l'incompatibilité et l'exception. L'exception apparaît au moment où le contexte est incompatible avec une valeur généralement reconnue. La notion dissociable a un caractère consensuel : « A l'origine d'une dissociation, il y a une notion sur laquelle tout le monde s'accorde, mais qui, une fois confrontée à un cas particulier, conduit […] à des conflits tels qu'il faut chercher à redéfinir les termes qui la composent. » (Danblon 2002 : 121 apud Herman et Micheli 2003 : 16/ 24). La redéfinition de la

[10] Dans la notation de Reichenbach : $\neg = -$ supposé et $\vee_{excl} = \wedge$.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

notion consensuelle se produit suite à une hiérarchisation: « Face à une notion ‚confuse', renfermant des composantes devenues antagonistes dans le contexte pris en compte, la dissociation dégagera un pôle supérieur – la ‚réalité' de la notion – qui servira à jauger un pôle inférieur – l'‚apparence' de la notion; et cet objectif sera atteint en privilégiant, au sein de la notion de départ, l'une ou l'autre de ses composantes. » (Dominicy 2002 : 1334 apud Herman et Micheli 2003 : 16/ 24). La dissociation des notions est téléologique (v. Perelman 1989 apud Herman et Micheli 2003 : 16/ 24).

4.2. Les marques exceptives – vue d'ensemble

L'exception qui est à base de la dissociation des notions n'est normalement pas explicite. La difficulté de la dissociation consiste précisément dans l'identification de cette exception. Pourtant connaître le mécanisme et les moyens linguistiques explicites de l'exception n'est pas de moindre importance pour mieux comprendre la dissociation des notions.

Les ouvrages de grammaire que j'ai consultés au sujet des exceptions répertorient les marques suivantes : *à moins que*, *à moins de*, *à moins que de*, *excepté que*, *excepté si*, *hors que*, *sinon*, *sauf que*, *sauf si* (Brunot 1922). B&B ont un inventaire de marques d'exception qui contient en plus de l'inventaire de Brunot *quitte à* et en moins *à moins que de* et *sinon*. *À moins que de* y est repris comme variante vieillie de *à moins de*[11],

[11] B&B remarquent qu'*à moins que* pouvait, au XVIIe siècle, s'employer sans verbe :

(1) « Ah ! Seigneur, plus d'empire, *à moins qu'avec* Plautine », (à moins que ce ne soit avec Plautine) (CORN.*Othon 1253*)

Pour *à moins de,* B&B distinguent un emploi spécifique pour le XVIIe siècle, quand le syntagme est suivi d'un nom :

(2) « Je me voyois perdue, *à moins d'un tel otage »* (CORN. *Rodog*. 511)

(3) « Un rang… d'où rien, *à moins des hasards* d'une carrière exceptionnelle…, ne pouvait vous tirer… » (PROUST *Swann* I, 29)

et un emploi plus récent quand le syntagme *à moins de* est suivi d'un infinitif :

(4) « *A moins d'être fou*, il n'est pas possible de raisonner ainsi » (*Académie)*

A moins de et *à moins que* sont des abréviations de *à moins que de,* construction très utilisée autrefois :

(5) « Toute puissance est foible, *à moins que d'être unie* » (LA FONT. *Fab*. IV, 18) «si ses éléments ne sont pas unis »

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

mentionnée juste en passant, sans que l'auteur s'y attarde. D'autres marques forment aussi des couples de fréquence dans la langue contemporaine. *Excepté que*, construit d'après le modèle de *à moins que* est considéré « à peu près hors d'usage », tandis que *hors que* est archaïque, *excepté si* étant préféré à sa place. *Sinon*, analysé par Brunot, est absent de l'ouvrage de B&B, mais ces derniers ajoutent à la liste des marques de l'exception les locutions *hormis que*, *sauf à*, *quitte à* et les trois tours exceptifs du type *que ... ne*, *si ...ne ... pas* et *n'avoir de cesse ... que ... ne* qui suivent une principale négative. (cf. *Elle n'aura de cesse qu'on ne lui ait pardonné.* http://fr.thefreedictionary.com/cesse)

Les inventaires de marques exceptives proposés par F. Brunot et B&B sont différents. Ainsi, chez F. Brunot on trouve en plus *à moins que de, sinon, excepté que*, tandis que chez B&B il y a en plus les marqueurs *hormis que, quitte à, sauf que*, marqueurs absents dans la première grammaire citée.

Il faut souligner ici le fait que les auteurs mentionnés ci-dessus ne font pas le départ entre exceptions et réserves (cf. Manzotti 1987), les dernières (désignées chez Brunot par le terme d' « exceptions hypothétiques ») faisant partie de la famille des exceptions. F. Brunot fait des précisions sur les contraintes grammaticales imposées par les marqueurs hypothétiques dans la construction syntaxique de la phrase. Il indique des particularités de la langue vieille, qu'il appelle « classique », comme le fait d'exprimer l'éventualité dans les exceptions hypothétiques à l'aide de l'imparfait du subjonctif :

(i) Si ce n'est que votre fruit *fust* trop découvert, et qu'il *eust* besoin de quelque feuille pour favoriser son accroissement. (*Jard. Fr.)*

4.3. L'exception mathématique – un cas particulier *quitte à*

Dans le langage mathématique, la *relation exceptive* fait plutôt figure d'exception. Un cas intéressant est celui de *quitte à*. Cette marque apparaît typiquement dans des énoncés[12] comme le suivant :

De deux abréviations, la première est utilisée de nos jours, la deuxième était utilisée autrefois :

(6) « Le moyen d'en rien croire, *à moins qu'être insensé* » (MOL. *Amph.* 777)

[12] Il faut préciser que dans tous les exemples enregistrés dans notre corpus, les verbes de la principale et de la subordonnée sont constamment les mêmes, à savoir "supposer" et, respectivement, "changer (la numérotation)". En plus, tous les exemples apparaissent chez

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

(i) *Quitte à* changer la numérotation [de la famille génératrice $G = \{ v_1, \ldots, v_p \}$], on peut supposer que $v_1 \neq 0$

La relation sémantique entre *p* et *q* posée par *quitte à* est décrite par les grammaires consultées comme un type d'exception, même si l'on peut intuitivement en douter et si B & B 1971: 574, par exemple, signalent qu'elle a le caractère d'une supposition qui « est d'ordinaire assez indifférente ». L'exemple qu'ils proposent :

(ii) Ils contrôlaient tout de même leurs actes, *quitte à* n'y rien comprendre

présente *q* comme une activité possible, mais qui n'affecte pas *p*. *Quitte à* ouvre la place pour une activité "ne rien comprendre" qui est opposée à l'activité initiale "contrôler leurs actes". Mais, bien que les deux activités s'opposent l'une à l'autre, la deuxième, celle introduite par *quitte à*, reste pourtant sans effets sur la première, "indifférente" aux possibles conséquences résultant, éventuellement, de la réalisation de *p*. L'impuissance de *q* est déjà annoncée dans *p* par "tout de même". En effet, la relation introduite par *quitte à* paraît au premier abord assez différente de l'exception qui opère une soustraction d'un élément d'un ensemble pour le faire échapper à la prédication.

Essayons de reconstruire l'exemple mathématique pour mieux comprendre sa sémantique. Soit l'affirmation :

(iii) peut supposer que $v_1 \neq 0$.

Je vais la conditionner de trois manières différentes, en utilisant : *si*, *à moins que* et, respectivement, *quitte* :

(iv) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, *si* l'on change la numérotation.

(v) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, à *moins qu*'on ne change la numérotation/ *à moins de* changer la numérotation.

(i) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, *quitte à* changer la numérotation.

La lecture rapide et intuitive des trois phrases précédentes apporte les interprétations suivantes: dans (iv) le changement de la numérotation (*q*) est une condition nécessaire et suffisante pour garder la vérité de *p*; dans (v) le non changement de la numérotation (*q*) pourrait affecter la validité de *p*; dans (i) le changement de la numérotation est un événement qui ne constitue ni une condition nécessaire pour la validité de *p* comme dans (iv), ni un empêchement hypothétique comme dans (v). Dans une première large

le même auteur. De ce fait, il semble plus exact de parler d'une construction réitérée qui constitue le tic verbal spécifique d'un auteur, que d'une vraie fréquence de *quitte à*.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

approximation, *quitte à* semble réaliser, d'une certaine façon, « la somme » des opérations réalisées par les deux autres marqueurs de condition, *si* et *à moins que*.

Je passe à une caractérisation plus précise de la sémantique de la construction *Fp quitte à Fq* dans le langage mathématique. Mais avant d'arriver à ce pas, à cette étape de notre démarche analytique et explicative, je m'attarde encore un instant sur l'exemple (i) [13]:

(i) Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que…

En reliant la partie gauche : *p* = « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ » et la partie droite : *q* = « (Quitte à) changer la numérotation » de la famille génératrice « $G = \{ v_1, \ldots, v_p\}$ une famille génératrice », *quitte à*, *p* et *q* donnent l'instruction composée de trois pas : (i) de regarder chaque élément de la famille *G*; (ii) de vérifier s'il y a un élément différent de zéro; (iii) dans un premier temps, de garder la numérotation, si le premier élément est égale à zéro ; dans un deuxième temps, de changer la numérotation, s'il y a un élément, autre que le premier élément de l'ensemble qui est différent de zéro (ce dernier devient le premier élément de l'ensemble). *Quitte à* permet de maintenir la vérité de *p* dans deux cas contraires, à savoir si l'on change ou si l'on ne change pas la numérotation. Si la prédication de *q* ('on ne change pas la numérotation) devient négative dans un seul cas (si le premier élément de l'ensemble est différent de zéro), elle reste positive dans tous les autres cas (si le premier élément n'est pas différent de zéro) (on change la numérotation). La raison mathématique de ce changement de numérotation est de simplifier la démonstration du théorème. Autrement, sans changement de numérotation – mais seulement dans les cas où le changement s'impose, il faut introduire un indice supplémentaire.

À ce point je peux mieux formuler et décrire quel est l'apport de la condition complexe ou, pour mieux dire, l'apport de *quitte à* à l'énoncé :

(a) le connecteur de condition complexe présente la proposition *q* comme quelque chose qui, par rapport à l'information disponible pour le

[13] Les (autres) exemples (méta) mathématiques de notre corpus, qui ont un comportement semblable à celui que nous prenons ici pour l'analyse sont:

(ce que l'on peut toujours supposer quitte à changer la numérotation)

Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que…

Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que…

Supposons, quitte à changer la numérotation, que…

Quitte à changer la numérotation des x_i, on peut supposer que les variables libres soient…

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

locuteur au moment t_0 de l'énonciation est en même temps: (a1) non factuelle; (a2) possible; (a3) incapable dans ces circonstances, si elle intervient, d'invalider la réalisation de *p* – bien qu'elle soit, dans d'autres circonstances capable d'invalider *p*. Je constate que les deux premières conditions sont celles que les réserves remplissent elles aussi: « (1) *q* non è noto in t_0 come un dato di fatto; il locutore cioè assume che la proposizione *q* non si sia ancora realizzata (è tipicamente il caso delle proposizioni *q* future rispetto a t_0); o non sa se a *q* abbia corrisposto nel passato, o corrisponda nel presente, uno stato di cose; (2) *q* è contemplato, sempre sulla base delle conoscenze del locutore, come qualcosa che potrebbe effettivamente realizzarsi. » (Manzotti et Ferrari 1994 : 222). La différence entre les réserves et les conditions complexes est donnée par la troisième caractéristique de *q* : tandis que *q* réserve peut invalider *p*, *q* condition complexe ne le peut pas. En effet, dans le cas de la condition complexe, dans l'hypothèse que *q* se réalise, la réalisation de *p* n'est pas mise en question comme dans les périodes hypothétiques, ce qui approche la conditionnelle complexe de la concession. Ce qui les sépare c'est la probabilité de la réalisation de *q* qui, dans le cas de la condition est plus petite que dans le cas de la concession. Au contraire, *q* et *non q* ont le même effet sur *p*, à savoir, celui-ci se réalise :

(ii) si l'on ne change pas la numérotation, « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ » et, si l'on change la numérotation, si besoin est, on peut t*oujours* supposer que $v_1 \neq 0$.

Il faut souligner ici que cette dernière paraphrase de l'exemple (i) est possible et correcte grâce principalement au contenu mathématique de *p* et *q* et secondairement et partiellement à la sémantique de *quitte à*.

La ressemblance entre les réserves et les conditions complexes est l'anormalité et l'indésirabilité de la réalisation de *q*. Dans le cas de la non réalisation de *q*, pour les réserves et pour les conditions complexes, *p* est réalisé. La réalisation de *q* dans les réserves, même si elle est peu probable, si elle apparaît, elle bloque *p*. En revanche, le type de réalisation de *q* dans les conditions complexes n'affecte pas le contenu de *p* ; *q* a deux réalisations possibles (prédicat affirmatif ou prédicat négatif), alternatives.

(b) le connecteur de condition complexe ne change pas le statut factif de *p,* comme le connecteur de réserve. Le statut factif de *p* est clair ; il est opposé au statut non factif de *q* :

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

(iii) je ne sais pas si l'on change ou si l'on ne change pas la numérotation, mais je sais que, de toute façon, « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ »

Quitte à introduit une ***condition complexe***. Il s'agit d'une condition en plus, une condition qui n'est pas décisive. La construction *Fp quitte à Fq* informe sur l'instabilité ou la possible alternance entre l'affirmation et/ ou la négation d'un état de choses hypothétique *q*, qui, s'il apparaît ne touche pour autant pas à la vérité de *p*, mais impose un effort en plus pour accomplir *p*.

5. En guise de conclusion

Je viens de décrire d'une manière générale le noyau sémantique de ce que j'appelle ***la condition complexe***. Il s'agit d'un mécanisme de réconciliation : pour que le premier élément d'une famille génératrice soit toujours égal à zéro, il faut changer – dans la plupart des cas – la numérotation des éléments de cette famille. La notion dissociée est celle de « famille génératrice ». Il faut que son premier élément soit 0 (zéro), mais ce n'est pas toujours le cas. Voilà le conflit. Alors on procède à la dissociation entre les « familles génératrices avec 0 comme premier élément » et les « familles génératrices qui n'ont pas 0 comme premier élément ». Et pour pouvoir continuer à tenir les deux sous -notions sous la même notion, on propose le changement de la numérotation. Donc il ne s'agit pas finalement d'une exclusion de l'exception – qui sera le cas dans d'autres contextes. Il me reste à multiplier les exemples et à voir comment produisent des dissociations les autres marques d'exception.

BIBLIOGRAPHIE

BIDOIS, Georges Le et Bidois, Robert Le, 1971, *Syntaxe du français moderne*, II, Paris : Picard.

BRUNOT, Ferdinand, 1922, « Exceptions hypothétiques », in *ID.*, *La pensée et la langue*, Paris : Masson, pp. 881-82.

DANBLON, Emmanuelle, 1999, « Lieu commun et dissociation des notions: explication d'une technique sacrilège », ouvrage présenté au Colloque *International Society for the History of Rhetoric*, Amsterdam; repris dans *Projet ARC « Typologie textuelle et théorie de la signification »*, rapport de recherches numéro 8, Université Libre de Bruxelles.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)

DANBLON, Emmanuelle, 2002, *Rhétorique et rationalité : essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*; préface de Marc Dominicy, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

DANBLON, Emmanuelle, 2005, *La fonction persuasive : Anthropologie du discours rhétorique, origines et actualité*, Paris : Armand Colin.

DOMINICY, Marc, 2007, « La dissociation des notions » in : *Perelman et l'École de Bruxelles*, Laboratoire de Linguistique Textuelle et de Pragmatique Cognitive, Bruxelles : U LB, p. 39-41.
http://www.philodroit.be/IMG/pdf/Marc_Dominicy_Article_Perelman.pdf

HERMAN, Thierry ; Micheli, Raphaël, 2003, « Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique », in : *Pratiques*, No 117/ 118, juin.

MANZOTTI, Emilio et Angela Ferrari (a cura di), 1994, *Insegnare italiano. Principi, metodi, esempi*, Brescia : Editrice La Scuola.

MANZOTTI, Emilio, 1987, « I costrutti cosiddetti eccettuativi in italiano, inglese e tedesco: semantica e pragmatica», in: *Linguistica e traduzione. Atti del seminario di studi*, Premeno (Novara), Villa Bernocchi, 25-27 settembre, a c. di Vincenzo Bonini e Marco Mazzoleni, pp. 67-110.

MANZOTTI, Emilio; Alice Toma, 2007, « L'exception, la réserve et la condition complexe », in : *Analele Universităţii din Bucureşti. Limba şi literatura română*, Bucureşti.

MCCAWLEY, James D., 1981, *Everything that Linguistics Have Always Wanted to Know about Logic but They Were Ashamed to Ask*, Oxford : B. Blackwell.

REINCHENBACH, Hans, 1966, *Elements of Symbolic Logic*, New York : The Free Press/London: Collier-Macmillan.

SCHIAPPA, Edward, 1993, "Arguing About Definitions", in: *Argumentation* 7, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, pp. 403-417.

TOMA, Alice, 2009, *Pragmatique informationnelle du discours scientifique*, Bucureşti : EUB.

VAN REES, M.A., 2009, *Dissociation in Argumentative Discussions*, Argumentation Library, 13, C _ Springer Science+Business Media B.V.

BDD-A4036 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:51:00 UTC)